BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL ÉCOPHYTO

Ile de France

Grandes Cultures – Pommes de terre – Légumes industriels

N° 01
23/02/2021

Le Bulletin de Santé du Végétal est édité sous la responsabilité de la Chambre d'Agriculture de Région Île de France sur la base d'observations réalisées par le réseau. Il est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, il ne peut se substituer à une observation personnelle dans sa parcelle.

Tout document utilisant les données contenues dans le bulletin de santé du végétal Ile de France doit en mentionner la source en précisant le numéro et la date de parution du bulletin de santé du végétal.

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui financier de l'Office français de la Biodiversité.

Pour vous abonner faites votre demande à **ecophyto@idf.chambagri.fr** en spécifiant la filière.

A RETENIR (CTRL – CLIC POUR SUIVRE LE LIEN) :

Colza : Stade C1-D2, début sortie charançon de la tige.

Protéagineux : Note virose

Pommes de terre : réglementation à l'introduction des plants de pomme de terre et l'autoproduction de plants fermiers.

COLZA

13 PARCELLES OBSERVEES CETTE SEMAINE

STADES

Les stades varient entre le stade C1 (reprise de végétation) et D1 (boutons accolés encore cachés). La reprise de végétation est donc effective pour 44 % des parcelles du réseau qui atteignent le stade D1 (9 observations).

RAVAGEURS

• Larves de grosses altises et charançons

Les plantes ne sont plus , sauf exception, au stade sensible (stade rosette à la reprise de végétation). L'heure est donc au constat des dégâts et au diagnostic de vos colzas buissonnants ou ayant du mal à redémarrer.
La présence de larves peut être une explication. En effet, si les larves migrent au cœur des plantes durant l'hiver ou dans les jeunes tiges, ceci perturbe la croissance au printemps voire entraîne la destruction du bourgeon terminal en cas de forte attaque avant décollement de la tige.

Globalement les plantes où il y avait des larves à l'entrée de l'hiver, en contiennent encore.

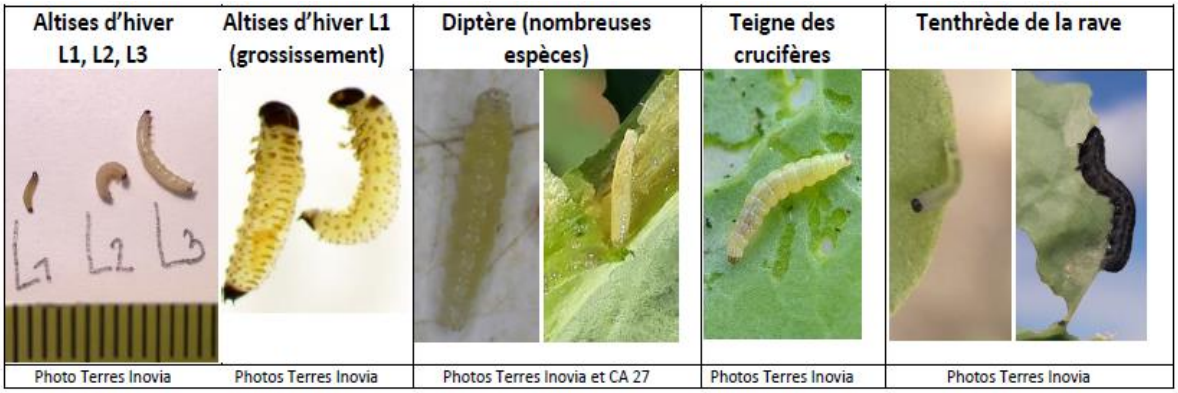

Méthode d'observation
Une dissection du cœur de vos colzas pour lesquelles vous vous posez des questions vous permettra de déterminer si les larves sont à l'origine du problème.

• Charançons de la tige

Avec la remontée des température et les périodes ensoleillées, les premières captures de charançon de la tige du colza sont signalées à Mondreville et Galluis (78) avec respectivement 4 et 3 captures. La surveillance est de mise avec les températures douces annoncées, le vol devrait rapidement se généraliser.

Des charançons de la tige du chou sont également présents dans certaines cuvettes. Attention ceux-ci ne sont pas préjudiciables au colza.

Reconnaître le charançon de la tige du colza et le différencier de celui de la tige du chou

Le charançon de la tige du chou, inoffensif pour le colza. Le corps est noir il est recouvert d'une abondante pilosité rousse. Il possède une tache blanchâtre entre le thorax et l'abdomen ainsi que le bout des pattes rousses.

Le charançon de la tige du colza, est le plus préjudiciable. C'est le plus gros, son corps est gris cendré, avec le bout des pattes noires.

Stade de sensibilité : du stade C2 au stade E
Seuil indicatif de risque : il n'y a pas de seuil quantitatif, le risque démarre 8 jours après les premières captures dans la parcelle, lorsque les femelles commencent à être aptes à pondre dans les tiges. Risque plus important lorsque coïncidence entre le pic de vol et des colzas en pleine élongation.

• Méligèthes

Suite à la hausse des températures fin de semaine dernière, on signale également des méligèthes dans toute l'Ile de France dans les cuvettes.

Commune	Dép	nb de captures
SAINT-JEAN-LES-DEUX-JUMEAUX	77	20
CRISENOY	77	10
VALLANGOUJARD	95	3
BOMBON	77	22

Démarrage de la sensibilité à partir du stade D1

Seuils de nuisibilité		Stade	
État du colza		Boutons accolés (D1-D2)	Boutons séparés (E)
Seuil 1	**Colza stressé ou peu développé** (climat stressant, déficit hydrique, peuplement trop faible ou trop important, vigueur faible des plantes, autres dégâts...)	**1 méligèthe par plante**	**2 à 3 méligèthes par plante**
Seuil 2	**Colza vigoureux** (sol profond, bonne vigueur des plantes, peuplement optimal, pas d'autres dégâts)	**3 à 4 méligèthes par plante**	**7 à 8 méligèthes par plante**

A RETENIR

Cependant, il peut y avoir présence de larves sans aucune incidence sur la culture (colzas développés, poussants, nombre de larves par pieds limité, cœur non atteint etc…)

MALADIES

• Cylindrosporiose

De la cylindrosporiose est également détectée sur le réseau, au Coudray-Montceaux (91) avec 5 % des plantes avec symptômes. On en signale également sur variétés sensibles secteur Tournan-en-brie (77).

Symptômes : Symptôme de type brûlure, correspondant à des tâches beiges légèrement parcheminées, entourées d'acervules (pustules blanches). (Terres Inovia)

PROTEAGINEUX

Maladies virales des légumineuses à graines en 2020 : état des lieux et facteurs explicatifs

Anne Moussart -Terres Inovia - a.moussart@terresinovia.fr
Agathe Penant – Terres Inovia – a.penant@terresinovia.fr

Au printemps 2020, des symptômes typiques de maladies virales sont apparus très tôt dans les parcelles de pois et de féverole. Dans les parcelles de lentille et de pois chiche, des symptômes moins typiques mais pouvant être attribués aux viroses ont également été observés.
Étant donnés les dégâts occasionnés et le nombre de parcelles touchées, Terres Inovia, appuyé par ses partenaires et les réseaux BSV, a réalisé un observatoire dans plusieurs régions concernées afin d'identifier les virus responsables et analyser ce contexte particulier.

Au total, 85 parcelles dont 37 de pois, 16 de féverole, 27 de lentille et 5 de pois chiche ont été suivies. Pour chaque parcelle, les symptômes ont été décrits et des analyses sérologiques (DAS-ELISA) ont été réalisées afin d'identifier les virus présents.

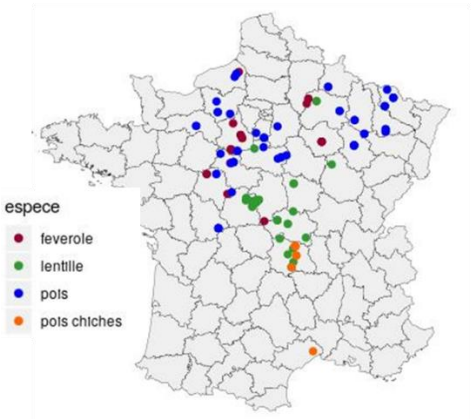

	Pois	Féverole	Lentille	Pois chiche	
Normandie	7	4			11
Ile de France	3				3
Centre	11	9	10		30
Grand Est	12	3	3		18
Auvergne-Rhône Alpes			14	5	19
N^lle^ Aquitaine	4				4
	36	16	27	5	**85**

Neuf virus parmi les plus fréquents sur légumineuses ont été recherchés : le Pea Enation Mosaic Virus (PEMV), le Bean Leaf Roll Virus (BLRV), le Pea Seed-borne Mosaic Virus (PSbMV), le Beet Western Yellow Virus (BWYV), l'Alfalfa Mosaic Virus (AMV), le Cucumber Mosaic Virus CMV, le Bean Yellow

Mosaic Virus (BYMV), le Clover Yellow Vein Virus (ClYVV) et le Pea Streak Virus (PeSV). Un questionnaire a également permis de recueillir des informations sur chaque parcelle.

Les résultats obtenus montrent que tous les virus recherchés sont présents en France sur pois, féverole, lentille et/ou pois chiche, certains étant toutefois beaucoup plus fréquents que d'autres. La fréquence des différents virus recherchés ne semble pas dépendre de la zone géographique mais plutôt de l'espèce de légumineuse cultivée.

Quatre virus sont détectés dans plus de 60% des parcelles de l'observatoire : le PEMV, le BLRV, le PSbMV et le BWYV. Les trois premiers sont très fréquents sur pois, féverole et lentille (plus de 50% des parcelles). Le BWYV est très fréquent sur pois et pois chiche mais beaucoup moins sur féverole ou lentille. A l'inverse le BYMV, le ClYVV et le PeSV sont très fréquents sur féverole mais rarement voire jamais détectés sur pois, lentille ou pois chiche. Enfin, l'AMV et le CMV sont quasiment absents des parcelles suivies. Ces virus peuvent pour la plupart infecter différentes espèces de légumineuses et sont tous transmis à la parcelle par les pucerons, le PSbMV pouvant également être transmis par la semence. Parmi les pucerons vecteurs on trouve le puceron vert du pois (*Acyrtosiphon pisum*) et le puceron noir de la féverole (*Aphis fabae*).

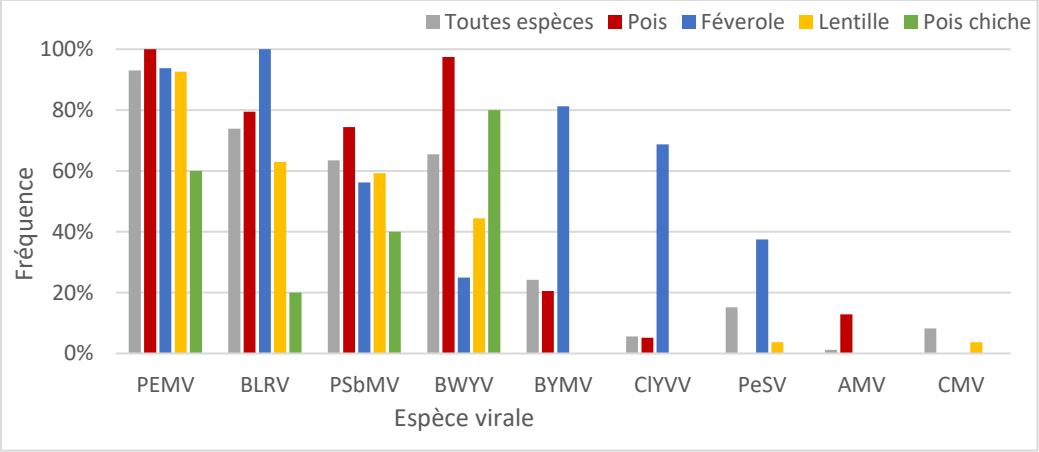

Fréquence des différents virus recherchés (DAS-ELISA) sur pois, féverole, lentille et pois chiche.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer la forte pression de maladies virales observées au printemps 2020. Les pucerons étaient présents très tôt et en nombre dans les parcelles et ont souvent été difficiles à maitriser, avec des traitements parfois tardifs sur des colonies déjà bien implantées. Les virus ont été inoculés à des cultures souvent peu développées en raison de semis tardifs dans la majorité des régions, d'où des symptômes précoces et des dégâts particulièrement marqués. Par ailleurs, les conditions particulières du printemps, notamment le stress hydrique, ont certainement fragilisé les plantes et amplifié les dégâts et dommages.

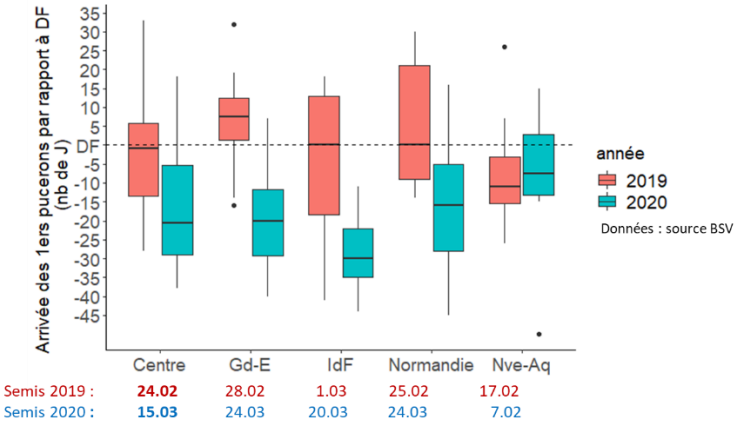

Arrivée des premiers pucerons dans les parcelles de pois par rapport à Début Floraison (DF) et dates de semis moyennes du pois dans les régions suivies, en 2019 et 2020 (données BSV)

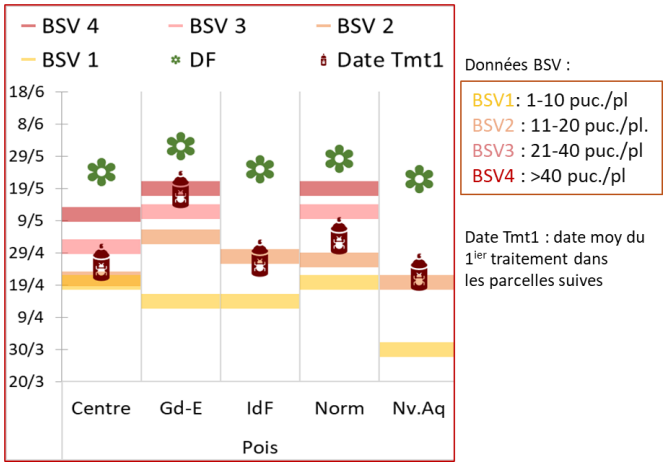

Évolution de la pression pucerons en 2020 (dates moyennes pour les notes BSV1 à BSV4) par rapport à DF dans les régions suivies et date moyenne du premier traitement dans ces mêmes régions

Bien que d'autres facteurs aient impacté le rendement, et notamment le climat du printemps 2020, les viroses ont également eu des conséquences significatives sur les rendements du pois et de la féverole, avec des écarts moyens de rendement de 45% pour le pois et 73% pour la féverole entre des parcelles ayant moins de 20% de plantes touchées et des parcelles ayant 40% à 60% de plantes touchées. Dans le cas de la lentille et du pois chiche, la nuisibilité n'a pas pu être évaluée.

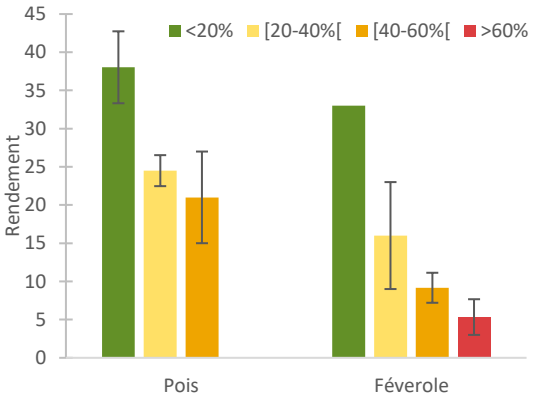

Rendement moyens de parcelles de pois et de féverole en fonction du pourcentage de plantes présentant des symptômes de viroses.

En parallèle des travaux menés sur les plantes, des lots de graines de pois, féverole et lentille issues de parcelles contaminées au PSbMV, virus transmissible par la semence, ont été analysées.
Pour le pois, les premiers résultats tendent à montrer que la transmission de la plante à la graine n'est pas systématique. Lorsque le virus est transmis à la graine, les taux de contamination sont très variables d'une parcelle à l'autre. Dans le cas de la lentille, le PSbMV n'a été détecté dans aucun des 10 lots de graines analysés. Il ne semble donc pas y avoir eu de transmission de la plante à la graine, mais ces résultats sont à confirmer avec un nombre plus important de parcelles.

Pour la campagne à venir, différentes actions vont être menées par Terres Inovia et ses partenaires :

- **Analyse du taux de transmission du PSbMV de la graine à la plante ;**
- **Identification des espèces de pucerons vecteurs de virus ;**
- **Etude de l'épidémiologie et de la nuisibilité des maladies virales en fonction de la date d'arrivée, de la pression et de la charge virale des pucerons ;**
- **Gestion précoce des populations de pucerons.**

Ce travail a été co-financé par les réseaux BSV AURA, Centre-Val de Loire, Ile-de-France, Normandie, Nouvelle Aquitaine.

Visionnez l'exposé proposé lors des Réunions Techniques Terres Inovia :
https://youtu.be/0gMKmz5azWc

POMMES DE TERRE

REGLEMENTATION SUR L'INTRODUCTION DES LOTS DE POMMES DE TERRE

Toute importation de plants de pomme de terre en provenance de pays tiers autres que la Suisse est interdite dans tous les États Membres de l'Union Européenne.

L'importation de lots de pomme de terre (plants ou consommation) entre États membres est possible à conditions de **respecter certaines exigences, notamment lors d'introduction de plants originaires d'Allemagne, du Danemark, des Pays Bas et de la Pologne**.

De ce fait, les lots provenant de ces 4 pays doivent être déclarés au Service Régional de l'Alimentation 48 heures avant leur introduction sur le territoire.

Les informations suivantes doivent être communiquées :

- Pays d'origine
- Coordonnées du déclarant (adresse et téléphone)
- Coordonnées du détenteur du matériel introduit (adresse et téléphone)
- Adresse du lieu de stockage du plant
- Numéro complet du producteur d'origine
- Numéro de lots
- Variété
- Quantité
- L'utilisation prévue (semence/consommation/transformation)
- La date prévue d'arrivée des lots sur le lieu de stockage.

Ces lots doivent être mis à disposition des inspecteurs pendant deux jours ouvrés à compter de la date de déclaration d'arrivée du matériel pour d'éventuelles analyses, visant à s'assurer de l'absence d'organismes de quarantaine : bactéries *Ralstonia solanacearum*, responsable de la pourriture brune et *Clavibacter michiganensis*, responsable du flétrissement bactérien, nématodes à galles *Méloïdogyne chitwwoodi* ou *fallax*, nématodes à kystes (*Globodera rostochiensis* ou *pallida*).

Quelques reflexes à avoir :

- **exiger le passeport phytosanitaire** du lot que vous recevez. Il atteste que le plant a bien été contrôlé par les services habilités du pays d'origine.
- **conserver pendant au moins deux ans le passeport phytosanitaire ou étiquettes de certification et/ou toute pièce comptable et commerciale** permettant de connaître l'origine et la destination des lots,
- **ne pas mélanger les lots de plants de pomme de terre stockés**,
- **en cas de prélèvements, le lot est consigné dans l'attente des résultats d'analyses**. Si des analyses complémentaires sont nécessaires, une prolongation de consignation sera transmise au détenteur du lot jusqu'à l'obtention définitive des résultats,
- **le lot contrôlé est consigné et ne doit pas être retiré de son emballage d'origine avant restitution des résultats d'analyse**. Tout lot reconditionné, avec un résultat positif ne pourra retourner vers son pays d'origine. Dans ce cas, le lot est donc détruit en France, à la charge du détenteur,
- bien identifier les parcelles où sont implantés les différents lots au moment de la plantation.

L'AUTO-PRODUCTION DE PLANTS DE POMMES DE TERRE, LES PLANTS FERMIERS

Les producteurs de pommes de terre qui souhaitent produire du plant de ferme en 2021 et/ou produire des pommes de terre à partir de plants de ferme produits en 2020 doivent veiller à bien respecter les mesures phytosanitaires prévues par l'accord inter-professionnel relatif au renforcement des moyens de l'obtention végétale et au maintien d'une qualité sanitaire du plant de pomme de terre. Il prévoit que la production de plant de ferme soit soumise à la détection des organismes de quarantaine prévus par le Règlement Santé des Végétaux.

Ainsi, les producteurs devront réaliser des analyses à leur charge avant la production du plant et après la récolte.
Avant la production des plants de ferme, le producteur doit s'assurer que la parcelle soit indemne de nématodes à kystes, *Gobodera pallida* et *Globodera rostochiensis*.
Après la récolte, des analyses sur tubercules doivent être faites pour s'assurer de l'absence de *Ralstonia solanacearum*, *Clavibacter michiganensis*, *Meloïdogyne fallax* et *Meloïdogyne chitwoodi*.

Pour réaliser les analyses avant plantation et après la récolte, contactez FREDON Ile de France, Organisme à Vocation Sanitaire (OVS) de la région, au 01.56.30.00.26.

Une déclaration doit également être faite l'année précédant la plantation auprès du SRAL de la région de production selon un modèle de déclaration disponible notamment sur le site de l'UNPT pour les prélèvements de terre et les prélèvements de tubercules. Des contrôles aléatoires sont réalisés chaque année auprès de producteurs pour vérifier l'adéquation des factures de plants certifiés et les surfaces cultivées.

Pour plus d'informations, consulter le dossier « autoproduction de plant » sur le site de l'UNPT (http://www.producteursdepommesdeterre.org/static/accueil)

- **Observations :**

AGRICULTEURS, COOP 110 BOURGOGNE, CERESIA, ARVALIS, CRAIDF, CENTREXPE, COOPERATIVE ILE DE FRANCE SUD, COOP SEVEPI, COOP VALFRANCE, Ets MARCHAIS Ets SOUFFLET AGRICULTURE, Ets POM ALLIANCE, FREDON IDF, ITB IDF, Le Potager du roi, SRAL, SUCRERIE CRISTAL UNION, Sucreries LESAFFRE FRERES, SUCRERIE DE SOUPPES, SUCRERIE DE TEREOS, TERRES INOVIA.

- **Rédaction** :

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE REGION ILE DE FRANCE : Lucien OUDART, Caroline ROQUES, Mathurin PHILIPPEAU, Franck GAUDICHAU, Louise VANCRANENBROECK.
FREDON Ile de France : Céline GUILLEM, Céline BOURHIS LEZIER

- **Comité de relecture**: ARVALIS, Chambre d'Agriculture de Région Île de France, TERRES INOVIA, ITB, SRAL.